Liminaire CTL du 6 avril 2021

Nous sommes convoqués en CTL ce mard 6 avril avec un ordre du jour bien chargé : Centre de Contact (CDC), Nouveau Réseau de Proximité (NRP), Établissement France Service (EFS) et Campagne IR en mode distanciel.

Le point commun de ces 4 sujets : le démantèlement des services de gestion (SIP, SIE…) et l'éloignement physique de notre administration des usagers.

Le NRP et ses supplétifs les EFS sont un leurre pour masquer le démantèlement de nos accueils à un rythme toujours aussi soutenu.

Lors de la campagne dans les SIP, l'insuffisance chronique de personnel ne permet plus de faire face aux demandes des contribuables. Nous ne servons plus qu'à alimenter les CDC des demandes non traitées. L'accueil généraliste est remplacé par de l'accueil d'orientation.

Dans ces CDC, Solidaires Finances Publiques alerte sur un point structurel inquiétant : une demande grandissante de polycompétence des agents et de leur flexibilité horaire (22h00, le samedi…).

Pour Solidaires Finances Publiques, trop c'est trop, on ne peut pas demander à un agent de maîtriser tous les aspects de la fiscalité, tous les métiers de la DGFiP, ce n'est pas possible !

Il est aujourd'hui plus que nécessaire de repositionner certaines tâches au sein des services de gestion. Les CDC ne peuvent pas et ne doivent pas être l'alpha et l'oméga de la DGFiP. Leur compétence supra-départementale accélèrent la délocalisation des emplois. Les services de gestion doivent garder toutes leurs attributions et être renforcés afin de pouvoir répondre en toute technicité aux attentes et demandes locales des contribuables.

Il en va de la qualité du service public, et de notre crédibilité par rapport à l'exigence légitime de nos concitoyens.